



Ref : CA2016/119

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE VERSEMENT DE PRIX AUX LAURÉATS
D'UN CONCOURS DE CRÉATION(S) PUBLICITAIRE(S) INTERESSANT L'IUT BORDEAUX MONTAIGNE**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 novembre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE, à l'unanimité, le versement de prix au bénéfice des lauréats d'un concours de création(s) publicitaire(s) organisé pour les étudiants des trois filières communication des organisations, information numérique et publicité de l'IUT Bordeaux Montaigne .**

Les 6 étudiants (de l'une ou l'autre des 3 filières précitées) auteurs de la création publicitaire sélectionnée le 8 décembre 2016 à l'IUT Bordeaux Montaigne se verront décerner un prix correspondant à une carte cadeau Cultura à hauteur de 20 euros pour chaque personne, soit une dépense de 120 euros au total.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 25 novembre 2016.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 13/12/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 01/12/2016